

Les praticiens de la forêt face à la question des paysages : quelques exemples de l'évolution de la prise en compte des paysages dans la pratique de forestiers

par Jacques GOURC*

Dans leurs pratiques de gestionnaires d'espaces naturels, les forestiers interviennent de fait constamment sur les paysages. Qu'ils plantent, débroussailuent, ouvrent une piste ou pratiquent une coupe, leur action se traduit forcément par une perturbation de l'aspect des lieux. Mais ce constat ne veut pas dire qu'ils prennent automatiquement en compte le résultat paysager de leurs travaux. Pour être plus précis, il faudrait dire "le résultat à court terme de leurs travaux". Car les forestiers ayant souvent pour but de reconstituer une couverture forestière ou de la pérenniser, il va de soi pour eux qu'ils contribuent à créer ou sauvegarder des paysages

forestiers... affaire de longue haleine... qui justifieraient bien quelques sacrifices dans l'immédiat? A travers quelques exemples, nous montrerons que les forestiers n'ont pas les yeux définitivement fixés sur la ligne bleue de l'avenir forestier, mais qu'ils les abaisSENT aussi vers ce que voient nos contemporains sur le lieu de leurs exploits.

Seront abordés ici quelques cas concernant les paysages perçus en vision rapprochée ou peu éloignés (paysages vécus). La prise en compte et l'intervention sur les paysages appréhendés en vision lointaine (paysages perçus) a fait l'objet d'une autre intervention (D.Chastel, article précédent).

I - Plantations

La démarche traditionnelle du forestier-planteur pourrait être résumée ainsi :

Le choix des techniques est guidé par des **critères de réussite technique**. Le forestier estime qu'il travaille pour la **reconstitution d'un paysage à moyen terme**, c'est-à-dire pour l'époque où la couverture forestière sera reconstituée. L'aspect artificialisé des lieux à court terme est considéré comme un **sacrifice nécessaire, peu important à l'échelle de vie de la forêt**.

Exemple représentatif de cette démarche : la préparation du sol par sous-solage

- Le sous-solage consiste en la création d'un sillon dans le sol par traction d'une dent de ripper (profondeur moyenne : 60 cm). Cette technique est en général mise en œuvre sur des sols réduits pour l'essentiel à la terre piégée dans les fis-



Photo 1 : Technique du sous-solage.

Photo J.Gourc

*Technicien supérieur forestier Bureau d'Etudes du Service Départemental des Bouches du Rhône de l'Office National des Forêts - 46 Av. P. Cézanne 13098 Aix-en-Provence cedex 2

sures de la roche. Le sous-solage augmente alors de manière notable cette fissuration et donc le volume de sol prospectable par les racines. On obtient de cette manière des taux de survie remarquables dans les plantations sur sols très rocheux. (*Cf. photo 1*)

- L'inconvénient paysager majeur de cette technique est la création d'alignements d'arbres qui vont strier durablement le site (plus de 10 ans). Ces lignes droites, tout à fait admises quand il s'agit de paysages agricoles (il s'agit alors de la matérialisation de l'homme-Prométhée), choquent dans ce que les urbains considèrent comme de la nature sauvage. (*Cf. photo 2*)

- Bien sûr, quelques décennies plus tard, si la plantation est un succès, le couvert forestier se ferme par jonction des cimes des arbres... mais 20 ans ou plus, c'est long dans la vie d'un humain... (*Cf. photo 3*)



Photo 2 : Les alignements ou griffures sur la colline.

Photo J.Gourc

Autre exemple de cette démarche : la plantation sur banquette sous-solée

- En cas de forte pente, le sous-solage seul est mal adapté. En effet, pour ne pas se renverser, les engins doivent progresser dans le sens de la pente, ce qui augmente le risque d'érosion en cas de fortes pluies (fréquentes sous climat méditerranéen). Les forestiers sont alors amenés à ouvrir préalablement des banquettes suivant les courbes de niveau et les raies de sous-solage sont ensuite creusées sur ces banquettes. (*Cf. Photo 4*)

- Bien entendu, le résultat visuel tient plus des versants anciennement cultivés du Vivarais que de la nature sauvage. A la lecture du paysage, il apparaît une incohérence : le plan-cage du cultivé au milieu d'une colline assimilée à de l'espace naturel. (*Cf. Photo 5*)

- Après quelques dizaines d'années, la croissance des arbres et la jonction de leurs cimes masqueront les talus des banquettes et estomperont les alignements. (*Cf. Photo 6*)



Photo 3 : Fermeture du couvert forestier.

Photo J.Gourc



Photo 4 : Technique de la banquette sous-solée.

Photo J.Gourc

La conception de la plantation évolue actuellement par intégration d'une approche paysagère à court terme :

Le choix des techniques est toujours guidé par des critères de réussite technique, mais également par l'aspect à court terme de la plantation. C'est en effet dès maintenant que les lieux sont fréquentés et, si nous travaylons pour plus tard, nous veillons à ne pas porter atteinte aux usagers d'aujourd'hui.

Cette évolution traduit un changement dans les mentalités (prise en compte de tous les usages et du court terme). Mais, comme c'est le cas pour l'exemple suivant, elle a aussi été rendue possible à des coûts supportables grâce à la mise en œuvre de nouvelles techniques.

Exemple représentatif de cette démarche : la préparation du sol par ouverture de potets à la pelle-araignée

- La pelle-araignée est un engin surprenant qui ressemble

à une pelleteuse dont 2 roues seraient remplacées par des pieds. Elle peut progresser sur de très fortes pentes, entre les rochers, franchir les ravins, en tirant sa force motrice de son bras articulé. Munie d'un godet à l'extrémité de son bras, elle permet d'aller creuser des potets (volumes de sols remués dans lesquels seront installés les plants forestiers) partout où le sol est suffisant, y compris au niveau de micro-stations difficilement accessibles. (*Cf. Photo 7*)



Photo 5 : Le choc de l'humanisation d'un site "naturel".
Photo J.Gourc



Photo 8 : L'intégration dans le paysage d'une plantation dans des potets ouverts à la pelle-araignée .
Photo J.Gourc



Photo 6 : Le début de l'effacement des banquettes.
Photo J.Gourc



Photo 7 : La pelle-araignée en train de travailler.
Photo S. Giroux

- Ainsi, le sol n'est travaillé qu'à l'emplacement où sera installé le plant. Tout autour, non seulement le terrain n'est pas bouleversé mais même la végétation préexistante est laissée intacte. On verra donc les arbres émerger de la garrigue "tout naturellement", comme si la main du forestier n'y avait jamais mis le pied. Pour peu que les zones reboisées aient été judicieusement disposées dans le paysage,

l'imaginaire des citadins venus admirer un panorama sauvage ne sera pas violenté. (Cf. Photo 8.)

II - Débroussailllements

La démarche traditionnelle du forestier-débroussaillleur pourrait être résumée ainsi :

Le débroussaillage est conçu pour être d'une efficacité maximum par rapport au feu. C'est donc un débroussaillage total. Il représente :

- soit un sacrifice consenti pour protéger les arbres;
- soit un sacrifice localement consenti pour protéger le reste de la forêt ou l'ensemble du massif.

Exemple représentatif de cette démarche : le débroussaillement en plein sur bande débroussaillée de sécurité

- Toute la végétation est broyée sur une bande de largeur variable, assez souvent de 50 m environ, dans l'espoir que le feu pourra être stoppé sur cette zone sans ou avec très peu de combustible . (Cf. Photo 9)

- Par la suite, les plantes de la garrigue réapparaîtront (en général par multiplication végétative) et la bande débroussaillée reverdira. Mais quand une couverture verte continue aura fini par se reconstituer, souvent au bout de 3 ans, le débroussaillage sera renouvelé. Ainsi le paysage est-il durablement transformé. (Cf. Photo 10)

Autre exemple de la démarche du sacrifice : le débroussaillement total du sous-bois

- Dans les zones à haut risque (abord des habitations, fréquentation intense du public), les gestionnaires peuvent être tentés de sauver la couverture boisée en supprimant tout ou une grande partie du sous-bois combustible. Si la démarche semble radicalement efficace, non seulement elle est écologiquement discutable, mais de surcroît, elle transforme de manière radicale le paysage. Les habitués surpris verront une zone forestière "sauvage"(puisque difficilement péné-

trable) brusquement transformée en un parc boisé. Si les gens de la ville aiment bien se sentir en sécurité dans les bois, ils risquent toutefois de recevoir cette opération comme une agression de la ville contre les espaces naturels. (Cf. Photo 11)

La technique du débroussaillement évolue en prenant en compte l'aspect paysager de la zone travaillée :

Le débroussaillement est alors conçu comme sélectif, donc éventuellement moins efficace (mais dans des limites raisonnables), pour préserver l'esthétique des lieux et l'évolution des écosystèmes.

Cette évolution traduit un changement dans les mentalités (prise en compte de tous les usages et du court terme).

Exemple de cette nouvelle approche : le débroussaillement sélectif sur bande débroussaillée de sécurité

- Si la majeure partie de la végétation est broyée, on veille à conserver des touffes de végétation intacte. De dimensions et de répartition variables, ces îlots ou pieds de végétaux conservés ont pour effet d'accrocher le regard et relativisent de ce fait la nudité environnante. L'efficacité n'en est pas pour autant réduite car on sait bien maintenant que de telles bandes ne sont efficaces que si des pompiers s'en servent comme point d'appui. (Cf. Photos 12 a et b)

Autre exemple : le débroussaillement sélectif en sous-bois

- Les débroussailleurs conservent une certaine proportion de végétaux en sous-bois, à commencer par ceux qui deviendront au moins des grands arbustes ou de petits arbres. Diverses formules ont été expérimentées, de la simple sélection de pieds isolés de futurs arbustes ou arbres jusqu'à la conservation de plages de 10 m² ou plus de végétation intacte disposées en mosaïque. Dans le premier cas, l'objectif était plutôt de ne pas briser une évolution forestière avec accessoirement le souci de ne pas trop choquer. Par la suite, la volonté de limiter la mutation paysagère, de conserver une proportion significative de "naturel", s'est affirmée par souci de respecter les usagers actuels des lieux. Bien entendu, tout est alors question d'analyse des usages, des risques, de la situation et des évolutions écologiques, des possibilités d'intervention en cas de feu, pour déboucher sur un compromis raisonnable. (Cf. Photo 13)



Photo 9 : La nudité d'une bande de sécurité récemment débroussaillée

Photo J.Gourc



Photo 10 : Reverdissement naturel après débroussaillement en plein sur bande débroussaillée de sécurité

Photo J.Gourc



Photo 11 : Sous-bois débroussaillé sans ménagement

Photo J.Gourc

orientée par la sylviculture ou/et sa protection qui justifient l'équipement "piste bétonnée".

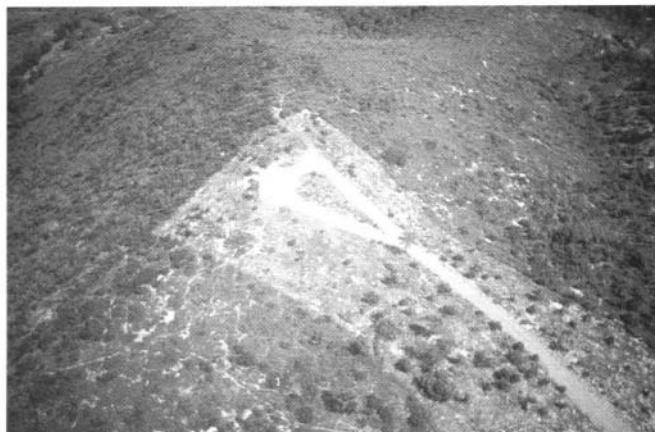
Exemple de piste bétonnée classique en milieu naturel :

Par souci d'économie (rapidité d'exécution et économie de béton), le béton est coulé dans un coffrage. Résultat : des

III - Pistes bétonnées

La démarche traditionnelle du forestier-bétonneur pourrait être résumée ainsi :

Afin de se doter d'un outil de gestion efficace et solide, il crée une piste bétonnée classique. C'est la vie de la forêt



Photos 12 a et b : Débroussaillement sélectif sur bande débroussaillée de sécurité, l'une en vue aérienne et l'autre au sol

Photos J.Gourc



Photo 14 : Piste bétonnée mettant en évidence les bords linéaires

Photo J.Gourc



Photo 15 : Piste bétonnée mettant en évidence les rebords irréguliers épousant le relief naturel

Photo J.Gourc



Photo 13 : Une formule de débroussaillement sélectif dans une pinède

Photo J.Gourc

bords très linéaires qui tranchent brutalement avec l'environnement (dans la nature, il n'y a pas de ligne droite). D'autre part, la surface de la piste est relativement lisse afin d'assurer sa cohésion. Mais, là aussi, l'intégration dans le paysage est impossible puisque le lisse n'existe pas dans les espaces naturels. (*Cf. Photo 14*).

Mais une approche “paysagère” du bétonnage est possible :

La piste bétonnée est alors conçue comme un **mal nécessaire à intégrer du mieux possible dans le site**.

Exemple de cette démarche : la piste bétonnée à rebords irréguliers et surface grumeleuse :

Au lieu de pratiquer un coffrage, il est possible de s'appuyer sur les talus et murets (comme “coffrage naturel”). Sur le côté aval, si le rebord est façonné à la main, il peut avoir un profil en biseau au lieu d'être à angle droit et il peut également épouser toutes les courbes de la piste. Le résultat, s'il ne fait forcément pas oublier la présence d'un matériau étranger au milieu (le béton), donne l'impression d'une coulée dans le site plutôt que d'une pièce rapportée. En ce sens, cela nous rappelle moins la ville où les lignes droites dominent. D'autre part, la surface de la piste est grumeleuse, ce qui, là aussi, nous rappelle moins la ville que les citadins ont voulu quitter en venant se promener dans la nature. Enfin, petite touche finale, que coûte le dépôt “au hasard” de quelques pierres du site sur le bord du béton? La piste bétonnée, grignotée par son environnement, y gagne un peu son droit de cité. (*Cf. Photo 15*).



Photo 16 : Après le feu (de loin)

Photo J.Gourc



Photo 17 : Après le feu (de près, cadavres d'arbres) et nettoyage

Photo J.Gourc

IV - Nettoyage des zones incendiées

Après qu'un incendie ait parcouru une zone boisée, c'est en général un **spectacle de mort** qui s'offre à nous. Vision pénible à supporter, particulièrement pour ceux qui fréquentaient plus ou moins assidûment les lieux! (*Cf. Photo 16*)

Une des premières interventions des forestiers dans l'après-feu consiste souvent en l'abattage des bois incendiés (ce qu'on appelle "nettoyage" des zones incendiées). (*Cf. Photo 17*)

Cette action est parfois contestée, soit à cause de son coût, soit parce que les écosystèmes ont une certaine capacité à se reconstituer naturellement dans des délais plus ou moins longs. Si ces deux types d'arguments sont sérieux, il convient également de prendre en compte le préjudice esthétique que constitue le maintien sur place des cadavres d'arbres debout puis renversés, et ceci pendant de nombreuses années. (*Cf. Photo 18*)

De fait, les forestiers proposent souvent de pratiquer un abattage des arbres brûlés. L'aspect des lieux en est radicalement amélioré. Symboliquement, la vie reprend le dessus. En effet, ce ne sont plus les cadavres noircis qui attirent le regard mais au contraire les repousses de la végétation avec leurs couleurs vertes d'une étonnante diversité.

Joignant l'utile à l'agréable, lorsque les conditions de relief et de sol risquent d'être propices à des phénomènes d'érosion, les arbres abattus seront disposés en travers des pentes en les appuyant sur les souches. On pourrait résumer l'opération par le slogan "préserver les paysages de demain en retenant les sols aujourd'hui". (*Cf. Photo 19*)



Photo 18 : Zone laissée telle qu'elle, 3 ans après le feu

Photo J.Gourc



Photo 19 : Zone nettoyée avec arbres fasconnés en dispositifs anti-érosion

Photo J.Gourc

J.C.